ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTION GV FAYOLLE

SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021

SALLE SCHÖNBERG

L'Assemblée Générale débute à 14h20.

Les adhérents présents et représentés sont au nombre de 98 (34 présents et 64 représentés sur 274 licenciés). Plus d'un quart des membres à jour de cotisation est présent ou représenté. L'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Membres du bureau présents :

Marie-Sophie BOISSONNET, Présidente ; Monique COLLET-BILLON, Vice -Présidente ; Jacqueline FORGET, Trésorière ; Anny AUGROS, Trésorière adjointe ; Marie-Laure FAVIER, Secrétaire ; Elisabeth PAITREAULT, Secrétaire adjointe.

Personnalités invitées :

La GV Saint Cyr DONJON est représentée par sa présidente Danièle GANDON et Françoise ANDRÉ (Trésorière)

Personnes invitées mais excusées : nous ont demandé de les excuser car indisponibles ce samedi :

Josie Vermorel, présidente du CODEP69, Isabel Barbier, Catherine Pihen, et Pascale Corral, Noëline Guilmain, Catherine Maertens et Denis Tixier, animatrices ainsi que Véronique Busson et Michel Collet-Billon, animateurs bénévoles des randonnées.

Ainsi que différentes personnalités de la municipalité du 9ème dont Mme Anne BRAIBANT, mairie du 9e arrondissement, Sylvie FRÉNILLOT 4e adjointe – santé, solidarités, inclusions sociales. Amaïa SAINZ-RUIZ, 10e adjointe - liens intergénérationnels, droits et égalités, qualité de vie des aînés, Marie ALCOVER – conseillère municipale du 9e - vie associative et éducation populaire, Adrien DRIOLI, conseiller municipal du 9e – jeunesse et sports

Animateur présent :

Un accueil chaleureux est réservé à Jean-Claude PRUDENTE, animateur très apprécié, notamment à Vaise pour la Gym senior.

La présidente adresse dès à présent ses remerciements aux membres du Comité Directeur pour leur travail tout au long de cette saison et en particulier pour leur aide à l'organisation de l'Assemblée Générale de ce jour.

Désignation d'un président de séance et d'un secrétaire et de 2 scrutateurs : Sont nommés :

- Président de séance : Yves MARTIN, secrétaire de séance : Elisabeth PAITREAULT,
- Scrutateurs : Laurence SANSA et André BUSSON

Approbation du Compte-Rendu de l'AG du 9 avril 2021

L'Assemblée générale concernant l'exercice 2019-2020 s'est déroulée exceptionnellement avec retard et par correspondance en raison des restrictions sanitaires Covid 19.

Son compte rendu a été adressé à chaque licencié le 4 mai 2021.

Résultat du vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : à l'unanimité

Le report de l'excédent constaté de 2 843 euros dans les réserves a été proposé.

Cette résolution est **approuvée** à la majorité des présents et représentés.

2020-2021

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITÉS

Le Comité directeur s'est réuni à 4 reprises dans les locaux du Pôle 9, mis gracieusement à notre disposition. Nous remercions vivement, le Pôle 9 pour leur accueil respectant le protocole sanitaire en vigueur. Lors de la dernière réunion, les décisions sur l'organisation des inscriptions en septembre 2021 et les montants des cotisations ont été définies. Le bureau s'est réuni en visio-conférence ou en présentiel autant de fois que nécessaire afin de prendre les décisions qui s'imposaient pour l'activité de notre association.

Rentrée de septembre 2020 :

Son organisation s'est bien déroulée malgré les contraintes sanitaires : Inscriptions au Pôle 9 et dans la salle polyvalente avec une distanciation physique respectée et une limitation à 20 personnes par séance. Malheureusement le nombre d'adhésion a diminué puisque seulement 260 licences ont été prises contre 345 licenciés la saison précédente (1/4 en moins).

Notre AG 2019-2020, initialement prévue pour le 04/11/2020 et annulée en raison du confinement, a été reportée plusieurs fois, au 23 janvier 2021, puis au 20 mars pour enfin avoir l'autorisation de la Fédération de la tenir par correspondance le 9/04/2021 suivant un processus précisé et communiqué par mails ou courrier postal à tous nos membres. Merci à toutes et à tous de votre participation.

Le 28 septembre 2020, toutes les salles municipales et les clubs privés dont Equilibre sont à nouveau fermés en raison de la pandémie du COVID 19 toujours très active.

Durant toute la période de confinement, afin de tenir informés les adhérentes et adhérents de l'évolution de la situation, la GV Fayolle a maintenu les contacts aux moyens de mails ou de sms et transmis des liens pour effectuer des séances gym via internet.

L'AG du CODEP69 n'a pas eu lieu en présentiel et nous restons donc en charge pour l'organisation de l'AG exercice 2020-2021.

Licences et adhérents

- 262 licences individuelles ont été prise en octobre 2020, dont
  - 35 hommes (13,4%)
  - 227 femmes (86,6%)
- 2 licences collectives souscrites (1 pour le groupe des Déficients-visuels et 1 pour les 2 groupes à la Providence).

Récapitulatif : au final nous avions **272 pratiquants** dont 10 personnes qui participaient à certaines de nos activités (gym aquatique et randonnée) tout en étant licenciées dans les GV voisines : St Cyr, Fontaines, Caluire, Le Vernay, St Just, Collonges.

Fin janvier 2021, suite à l'impossibilité de reprendre nos activités, nous avons fait appel à vous car les licences ayant été payées auprès du CODEP et de la Fédération (dont c'est la principale ressource financière). Nous vous avons demandé par mail de nous faire parvenir un chèque de 31 €, signe de votre adhésion à notre mouvement, et nous nous sommes engagées à ne pas encaisser les chèques remis lors des inscriptions, sauf indication écrite de votre part. Nous avons pu ainsi réunir 9 302 euros. Nous vous remercions de votre implication dans cette association qui participe au bien-être de notre quartier.

ACTIVITÉS Séances qui avaient été programmées

A Vaise, le créneau horaire de 10h à 12h au gymnase Jean-Zay, séances "gym sénior et gym douce" a regroupé une douzaine de personnes.

- Gymnastique : 20 séances d'1h et 4 séances d'1h1/2. Certaines de ces séances ont été partiellement assurées par leurs animateur et animatrices par le biais de Zoom ou autres médias.
- Danse de salon : 7 soirées de danses de salon ouvertes à tous et toutes adhérentes, n'ont pas eu lieu.
- Gymnastique aquatique : sur les 30 semaines prévues, avec 4 horaires, chaque mercredi matin, seules 2 semaines ont pu avoir lieu en septembre 2020, puis suite à un allègement du confinement, 4 semaines ont été assurées en juin 2021, avec 3 horaires et jauge de 20 personnes ouvertes à tous les membres de la GV Fayolle. Elles ont connu un vrai succès.
- Randonnée : Sur une soixantaine de prévues, seule une quarantaine, avec un nombre restreint à 6 personnes/animateur, a pu être organisée de façon irrégulière jusqu'à fin juin 2021, suite à l'allègement du confinement. Tous nos remerciements à Yves AUGROS, Véronique BUSSON, Michel COLLET-BILLON et Jean-Yves THIEFFRY, nos animateurs bénévoles qui ont tenu à encadrer ces sorties malgré les contraintes.

Salariés :

A partir du 1er octobre 2020, et pendant toute la période du 2e confinement, la salle Polyvalente étant fermée par décision de la Mairie, les animateur et animatrices ont tous été rémunérés avec, pour la moitié d'entre eux qui n'assuraient pas de séances en Zoom ou vidéos, prise en charge par le système Activité Partielle pour la période de novembre 2020 à fin juin 2021.

- Pascale Corral.

- Jean-Claude Prudente, a pu poursuivre à partir de mars 2021 une partie de son activité à la Providence en adaptant le contenu de ses cours pour tenir compte des contraintes anti-covid en répartissant 3 séances de 40 mn sur les 2 heures. En juin 2021, les gymnases étant redevenus accessibles, les personnes de Vaise ont pu retrouver avec un grand soulagement leur activité du jeudi matin et leur animateur.

- Noëline Guilmain, jeune recrue de la saison précédente, nous a envoyé quelques vidéos mises en ligne sur notre site. Elle a eu une petite fille début mai 2021.

- Isabel Barbier et Odette Panel (adhérente bénévole) ont pu se rendre dès mars 2021 à la Maison des Aveugles pour permettre aux déficients-visuels de bénéficier de 2 séances d'1 heure les lundis. Nous remercions vivement Odette pour son dévouement.

- Laure Louveau adressait chaque semaine des vidéos aux personnes inscrites à ses cours.

- Catherine Pihen (gym dynamique et stretching postural) et Catherine Maertens (yoga) ont assuré chaque semaine leurs cours via Zoom, environ 8 personnes par séance. Denise Tixier (Qi Gong) assurait chaque semaine son cours via Zoom, environ 4 adhérents GV par séance

Formations :

- Véronique Buisson, adhérente, a suivi et certifié une formation en "Accompagnateur randonnées niveau 1"

- Noëline Guilmain a suivi en octobre 2020 une formation APA "Activités Physiques Adaptées" à Valence et fin août 2021, une formation "Cross Training" à Voiron.

- Pascale Corral a fait une formation "Cohérence Cardiaque" en mars 2021.

Matériel : tapis + balles à picot :

En septembre 2020, la GV Fayolle a proposé aux adhérentes un achat collectif de tapis auprès de GEVEDIT, partenaire de matériel sportif de la FFEPGV, 60 tapis ont été distribués pendant le confinement.

Office des Sports de Lyon et du 9ème

La GV Fayolle est affiliée à l'Office des Sport de Lyon et du 9e arrondissement en particulier. En juillet 2021, une petite soirée en plein air a eu lieu pour mettre à l'honneur des personnes dévouées (arbitres, bénévoles, animateurs de stages ou de formations) et reconnues depuis plusieurs années pour leur implication dans l'organisation de plusieurs d'évènements annuels comme le Trophée des Sports. A cette occasion, Monique COLLET -BILLON a été mise à l'honneur.

Le rapport moral est proposé au vote.

Résultat du vote : Contre : 0 - Abstentions : 0 - Pour : tous

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2020- 2021

Les rapport et bilan financier ont été envoyés aux membres en même temps que leur convocation à cette Assemblée Générale. Des rapports imprimés ont été mis à disposition dans la salle. A la suite d'une présentation générale du rapport financier par la trésorière, l'accent est mis sur les points les plus importants parmi les lesquels :

RECETTES : 62 353 €

Aides financières de l'Etat

Fonds National de Solidarité : Dès novembre 2020, après transmission mensuelle à l'administration fiscale du montant des sommes perçues, une indemnisation, calculée par rapport aux montants mensuels perçus la saison dernière, nous a été versée régulièrement en 2021.

Activité Partielle : Après transmission mensuelle au site dédié Activité Partielle du nombre d'heures que nos salariés ne pouvaient réaliser en présentiel faute de salle disponible, une indemnité nous a été octroyée pour compenser le maintien des salaires à 85%.

Licences et cotisations : Grâce aux cotisations et adhésions de la Maison des Aveugles, de la Providence et de la gymnastique en distanciel, la GV Fayolle a pu assurer une partie de ses dépenses de fonctionnement.

DÉPENSES : 60 465 €

Les principaux postes ont été les salaires, les charges de fonctionnement et d'aquagym (2 semaines en septembre 2020 et 4 semaines en juin 2021), puis les frais de formations, la prise des licences individuelles et collectives ainsi que celles de nos animateurs.

En conclusion : Le compte de résultat et le bilan établis par Jacqueline FORGET et Anny AUGROS font apparaître un résultat positif : 1 888 € qui sera affecté aux réserves de l'association.

Reynald ASTIER et Patrick SEURON qui ont été pressentis pour vérifier les comptes n'ont détecté aucune anomalie et n'ont pas de remarques particulières à faire.

Des remerciements ont été à nouveau adressés aux personnes qui ont payées leur licence et/ou accepté de régler intégralement leur cotisation.

Le rapport financier est proposé au vote :

Résultat du vote : Contre : 0- Abstentions :0- Pour : tous.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

EXERCICE 2021-2022

Licences et adhérents

274 licences individuelles, 8 licences animateurs et une seule licence collective, pour le groupe des Déficients-visuels, ont été souscrites au 1er Novembre 2021.

Nous accueillons toujours 10 personnes qui participent la gym aquatique tout en étant licenciées dans les GV voisines : St Cyr, Fontaines, Caluire, Le Vernay, St Just et Collonges.

Activités

Animateurs et Bénévoles

L'équipe d'animateurs reste composée de : Isabel BARBIER, Pascale CORRAL, Noëline GUILMAIN, Laure LOUVEAU Catherine PIHEN, Jean-Claude PRUDENTE, Catherine MAERTENS (Yoga), Denise TIXIER (Qi Gong)

Odette PANEL assiste toujours Isabel BARBIER pour le cours des Déficients-visuels, le lundi.

Le nombre des séances à la salle Polyvalente (20) restent inchangés par rapport à la saison précédente.

Licenciés et participants

Gym aquatique : Afin d'équilibrer le budget de cette activité, il faudrait un minimum de 133 participants (33 par séances). **A ce jour nous n'avons que 110 inscrits.** Il reste donc des places disponibles à 10h30, à 11h30 et à 12h30.

Mme GANDON, présidente de la GV St Cyr Donjon, se propose de faire circuler cette information dans son association.

Gymnastique : 115 pratiquent une seule séance par semaine, une quarantaine est inscrite dans au moins 2 activités et une dizaine ne participe qu'à la randonnée.

Autres activités de la section

Providence : les cours ne reprendront peut-être pas cette saison. Marie-Sophie BOISSONNET et Monique COLLET-BILLON ont rencontré les cadres responsables. Le local (Hall d'entrée) n'est plus disponible le jeudi. Proposition de changement de jour : mercredi matin ou vendredi matin. Jean-Claude n'est pas libre ces jours-là. Malgré une recherche active a été menée auprès du CODEP. Aucune solution n'ayant été trouvée, la décision est prise de ne pas proposer de cours cette année. La GV Fayolle reprendra contact ultérieurement.

Danses de salon : 7 soirées sur l'année, ouvertes à tout le monde.

Randonnées : Nos 4 animateurs proposent environ 6 randonnées par mois, les mardi et jeudi après-midi. Une quinzaine de participants en moyenne.

Matériel :

En septembre, un certain nombre de personnes ont demandé de pouvoir bénéficier d'un nouvel achat groupé de tapis de gymnastique et balles à picots. Une trentaine de tapis sont d'ores et déjà à la disposition des personnes qui les ont précommandés contre remise d'un règlement par chèque ou en espèces.

BUDGET PRÉVISIONNEL ACTUALISÉ 2021-2022

Il y a un différentiel notable avec l'année précédente. Nous ne bénéficierons plus de l'aide exceptionnelle du FNS et d'activité partielle. Les recettes de cotisations des adhérents sont en baisse. Il n'y aura peut-être pas de versement de Providence.
La charge salariale est estimée à 22.000 euros. Les montants de la prise en charge des frais de stages de formations de Noëline Guilmain et Jean-Claude Prudenté par l'OPCO AFDAS ne sont pas encore connus.

Vote sur le budget prévisionnel pour l'exercice 2021/2022
Résultat du vote : Contre : 0 – Abstention : 0 - Pour : 98
Le budget prévisionnel est **approuvé** à l'unanimité des présents et représentés

EXERCICE 2022-2023

BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget peut sembler optimiste, car il est calculé en fonction de paramètres impossible à prévoir de façon certaine, à savoir : une augmentation des adhésions que nous avons estimée à environ 300 adhérents et un éventuel budget de La Providence inconnu. Le Club Equilibre qui n'avait pas augmenté ses tarifs le fera très certainement à la rentrée 2022.

Proposition de tarifs des cotisations,

Licence :

Il existe une très forte probabilité de réévaluation de son montant de la part de la Fédération et peut-être du CODEP69, que nous répercuterons

Cotisations :

• Gym (licence NON comprise)	1 h : 100 €
• Gym (licence NON comprise)	1h1/2 : 144 €
• Gym (licence NON comprise)	Forfait : 184 €
• Gym aquatique (licence NON comprise)	Proposition d'augmentation de 10 euros Actuellement 224 euros, le tarif serait de 234 €

Vote sur le tarif des cotisations, notamment pour la gymnastique aquatique 2022-2023
Résultat du vote : Contre : 0 – Abstention : 0 - Pour : tous
Cette résolution est **approuvée** à l'unanimité des présents et représentés.

Vote sur le budget prévisionnel pour l'exercice 2022/2023
Résultat du vote : Contre : 0 – Abstention : 0 - Pour : tous
Cette résolution est **approuvée** à l'unanimité des présents et représentés.

CONCLUSION

Appel à candidatures pour intégrer le Comité Directeur

La prochaine Assemblée Générale (fin 2022) sera une assemblée élective. Un appel à candidature est lancé. Monique Collet-Billon ne renouvellera pas sa candidature au Bureau. Celles ou ceux qui seraient intéressés par le travail réalisé par ce comité et son bureau : trésorerie, ressources humaines, organisation des inscriptions, et évènements (notamment en 2023 qui verra la GV Fayolle fêter se 50 ans !) peuvent participer aux réunions. Ils seront les bienvenus.

Désignation des délégués de la GV Fayolle à l'Assemblée Générale du CODEP69 :

Marie-Claire MARTIN représentera la section le samedi 13 novembre 2021 à l'Espace Jean-Couty.

Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'année 2021/2022 :

Bernard HEURTAUD et Jean-Yves THIEFFRY sont volontaires pour la vérification des comptes.

L'ordre du jour étant épuisé, l'AG se termine à 15h20.

M.S. BOISSONNET Présidente	Y. MARTIN Président de séance	E. PAITREAULT Secrétaire de séance

GV FAYOLLE - BUDGETS SUR 3 SAISONS 2020/2021 2021/2022 2022/2023

cpte	DÉPENSES	2020/2021	2021/2022 actualisé	2022/2023 prévisionnel	cpte	RECETTES	2020/2021	2021/2022 actualisé	2022/2023 prévisionnel
604	Achats études /services IMPACT CASICO	434	440	440					
605	Achats de matériel et équipements	1 039	650						
6064	Fournitures administratives	102	110	110	7058	Services rendus aux membres	949	400	
611	Sous traitance-EQUILIBRE	3 246	30 000	30 600					
6131	Locations mobilières et immobilières	2 258	2 828	2 260	744	Mairie LYON 9 - Location salles	2 258	2 828	2 260
6132	Location salle CABIROTTES	96	-	-	7471	Fond National de Solidarité	26 079		
6161	Assurance	100	100	100	7472	Activité Partielle	5 709		
621	Personnel exterieur	126							
625	Déplacements, missions et réceptions	302	950	800	750	Adhésion membres	13 493	34 000	27 500
6261	Frais Postaux	53	60	60	7501	Adhésion GYM EAU	8 000	30 000	30 600
627	Frais bancaires	78	80	80	7502	Adhésion VAISE	346	2 200	2 200
628	LICENCES	8 764	8 463	9 450	7506	Cotisation - LICENCES fédération		8 463	9 450
6281	LICENCES Animateurs (8*46€)		368	368					
6282	LICENCES Collectives (2*184€)		368	190					
641	Rémunération du Personnel	20 224	22 000	22 000					
6414	Prélevement à la source	719	750	750	7504	Adhésion AVEUGLES	1 140	1 710	1 710
6451	Cotisations URSSAF	1 176	7 200	7 200	7505	Adhésion PROVIDENCE	3 420		
6452	Cotisations HUMANIS prévoyance	59							
6453	Cotisations retraite AGIRA/APICIL	1 675							
6454	Cotisations Formation-AFDAS	483			758	Produits divers dont Rbst STAGES	340	2 000	1 500
6455	Mutuelle santé CREDIT MUTUEL	384			7581	CPAM IJSS	359		
647	Médecine du Travail AST	315	320	320					
648	Autres charges de personnel STAGES	1 122	2 880	1 500	761	Produits financiers	260	260	260
650	Cotisations OSL FFEPGV	110	160	180					
671	Charges Exceptionnelles	600	600						
681	Dotations aux provisions	17 000	2 500						
	TOTAUX	60 465	80 827	76 408		TOTAUX	62 353	81 861	75 480
						RESULTATS	1 888	1 034	-928